

TUNIS, LE 18 OCT. 1995

101 /DF

CIRCULAIRE N° 101/95

OBJET : Utilisation du Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
par les Administrations Publiques

REFERENCE : Circulaire n°37 PM du 27 Juin 1995

P.JOINTE : Codification des établissements Bancaires ou Postal

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, suite à la normalisation des Comptes Courants Bancaires et Postaux, il a été institué une nouvelle structure de numérotation composée de 20 chiffres appelée Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal (RIP) dont les **deux premiers chiffres** permettent d'identifier le libellé de **l'Etablissement Bancaire ou Postal** (cf. Codification ci-jointe).

Les ordonnances collectives de paiement indiquent désormais le RIB ou le RIP. Pour identifier l'Etablissement Bancaire, il y a lieu donc de consulter ladite codification.

Il est rappelé que la circulaire du Premier Ministre visée ci-dessus en référence, oblige les Services de l'Ordonnancement à n'accepter que les Comptes Courants RIB ou RIP appuyés d'une copie du relevé délivré par les Etablissements Bancaires ou Postal.

P/LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

Le Secrétaire Général


SIGNE : Ahmed OURIR

Copie transmise pour information et exécution aux :

- Membres du Cabinet
- Directeurs de l'Administration Centrale
- Directeurs Régionaux de la Santé Publique
- Directeurs Généraux, Directeurs des Hôpitaux, Centres, Instituts, Ecoles Professionnelles et Ecoles Supérieures des Sciences Techniques de la Santé
- Président Directeur Général du C.I.M.S.P

05.09.95

Centre National de l'Informatique
Direction CIATI

TABLES DES BANQUES ET DES ORGANISMES FINANCIERS
(Codification normalisée de la Banque Centrale de Tunisie)

00	BCT	BANQUE CENTRALE DE TUNISIE
01	ATB	ARAB TUNISIAN BANK
02	BFT	BANQUE FRANCO-TUNISIENNE
03	BNA	BANQUE NATIONALE AGRICOLE
04	BS	BANQUE DU SUD
05	BT	BANQUE DE TUNISIE
07	AMEN BANK	AMEN BANK (EX CFCT)
08	BIAT	BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE
09	BDET	BANQUE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA TUNISIE
10	STB	SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
11	UBCI	UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
12	UIB	UNION INTERNATIONALE DE BANQUES
13	PTT	ADMINISTRATION TUNISIENNE DES PTT
14	BH	BANQUE DE L'HABITAT
15	CBNA	CITI BANK N.A
17	CCP	COMPTE COURANT POSTAL (DINAR)
18	BNDT	BANQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE
20	BTKD	BANQUE TUNISO-KOUEITIENNE DE DEVELOPPEMENT
21	STUSID	SOCIETE TUNISO-SAOUDIENNE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
23	BTQI	BANQUE TUNISO-QUATARIE D'INVESTISSEMENT
24	BTEI	BANQUE TUNISIE EMIRATS D'INVESTISSEMENT
26	BTL	BANQUE ARABE TUNISO-LIBYENNE DE DEVELOPPEMENT ET DU COMMERCE EXTERIEUR
30	COTUNACE	COMPAGNIE TUNISIENNE POUR L'ASSURANCE DU COMMERCE EXTERIEUR
31	BCMA	BANQUE DE COOPERATION DU MAGHREB ARABE
32	BEST	BEIT ETTAMOUIL ESSAOUDI ETTOUNSI
33	NAIB	NORTH AFRICAN INTERNATIONAL BANK
34	TAAB	TUNIS ARAB AFRICAN BANK
35	ALUBAF	ALUBAF INTERNATIONAL BANK
36	TL	TUNISIE LEASING
37	UTL	UNION TUNISIENNE DE LEASING
38	CIL	COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING
39	ATL	ARAB TUNISIAN LEASE
40	AL	AMEN LEASE
41	GL	GENERAL LEASING
45	IM BANK	INTERNATIONAL MAGREB MERCHANT BANK
51	TRT	TRESORERIE GENERALE DE TUNISIE
52	CENT	CAISSE D'EPARGNE NATIONALE TUNISIEN
56	CMGAT	CAISSE MUTUELLE DE CREDIT AGRICOLE DE TUNISIE
72	UTB	UNION TUNISIENNE DE BANQUES
73	TIB	TUNIS INTERNATIONAL BANK
74	LINC	LOAN AND INVESTMENT CO "LINC"
75	CITIBANK	CITI BANK
78	ABC	ARAB BANKING CORPORATION TUNIS BRANCH
90	BTC	BANKERS TRUST COMPANY
94	AIC	THE ARAB INVESTMENT COMPANY
95	CL	CREDIT LYONNAIS
97	ABC	ARAB BANKING CORPORATION